

ER 05 octobre 2012

Billet

Briser le silence

« RESF estime qu'il est temps que l'Etat mette en place un dispositif qui associe les collectivités locales, territoriales et les associations pour prévenir toute nouvelle aggravation de la situation. » Le ton est grave et déterminé.

Dans un courrier adressé au préfet de Meurthe-et-Moselle, Raphaël Bartoit, les responsables du Réseau Education Sans Frontières 54 lancent un cri d'alarme. « Si aucune solution rapide n'est trouvée, nous vous alertons des risques que fait courir cette situation à l'ordre public. »

Le problème ? Les difficultés que rencontre le service d'accueil d'urgence de l'ARS pour répondre à l'afflux de nouveaux demandeurs d'asile à Nancy.

« Aujourd'hui, ce sont, chaque jour, plusieurs

dizaines de personnes qui attendent, rue Gilbert, un hébergement d'urgence. Il y a donc des familles entières, avec femme et enfants, qui sont condamnées à vivre à la rue parce que la loi de notre République n'est pas appliquée et cela en violation de l'ordonnance du 10 février 2012. »

Et de réclamer avec force au représentant de l'Etat dans le département de prendre les dispositions qui s'imposent « pour que les droits de ces personnes soient respectés ».

Jusqu'alors RESF avait matérialisé son combat quotidien sous forme de cercles de silence, place Stanislas, à intervalles réguliers.

Hier, date d'envoi de son courrier au préfet, il a rompu le silence.

Frédérique BRACONNOT